



Session du Conseil départemental de la Savoie

Vendredi 26 juin 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 N°1

DISCOURS DE M. HERVE GAYMARD

Président du Conseil départemental de Savoie

Mes chers Collègues,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour les adoptions de notre compte administratif 2019 et de notre premier budget supplémentaire de l'année 2020.

Depuis plus de trois mois maintenant, notre pays, comme tant d'autres dans le monde, traverse **une crise inédite** d'une brutalité et d'une soudaineté comme nous n'en n'avons pas connues depuis bien longtemps.

Cette crise aux conséquences sanitaires, économiques et sociétales profondes n'épargne personne et pas notre Savoie, même s'il est vrai, et c'est heureux, que notre département a connu moins de cas de COVID 19 que beaucoup de territoires voisins.

Je voudrais donc débiter notre session en ayant une pensée pour tous celles et ceux qui ont souffert de cette maladie, qui ont pu y succomber, pour leurs familles et leurs proches, ainsi que pour l'ensemble des personnels soignants.

Le secteur social et médico-social s'est fortement mobilisé pour assurer l'accompagnement des plus fragiles pendant la période de confinement, et il demeure encore très impacté par la gestion des conséquences de la crise sanitaire et de ses prolongements sociaux.

Je tiens à saluer l'engagement des professionnels des **EHPAD** qui ont connu des conditions inédites en devant confiner les personnes âgées dans leurs chambres tout en maintenant des liens avec les familles malgré l'interdiction des visites. **Les services d'aide à domicile** ont été également mobilisés pour accompagner les plus isolés et pour rassurer les familles.

Ce ne sont pas les seuls secteurs qui ont dû se réinventer : il en a été de même pour le secteur du **handicap** qui a modifié toute son organisation pour poursuivre les accompagnements des personnes rentrées dans leurs familles tout en assurant les meilleures conditions de vie dans les foyers.

Enfin, il faut également souligner l'engagement des professionnels de **la protection de l'enfance** qui ont dû du jour au lendemain prendre en charge en continu dans les établissements les enfants qui n'étaient plus accueillis dans les écoles et qui ne pouvaient plus rentrer chez eux le weekend.

C'est pourquoi, sur proposition de nos deux commissions sociales, nous examinerons un rapport permettant **le financement d'une prime** pour l'ensemble des personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux non couverts par la prime de l'Etat, et qui ont œuvré pendant la période.

La fermeture des établissements scolaires dès le 16 mars a également bouleversé la vie de nos concitoyens. Comme vous le savez, une dizaine de **collèges** sont restés ouverts pour accueillir les enfants des personnels prioritaires. Le Département a alors mobilisé ses agents pour y assurer un service de propreté et d'hygiène renforcé.

Par ailleurs, pour contribuer à la continuité des enseignements à distance, nous avons également prêté des tablettes numériques aux familles de collégiens ne disposant pas du matériel suffisant.

Enfin, pendant le confinement, les restaurants scolaires ont dû cesser d'accueillir nos collégiens. Aussi, pour compenser les dépenses occasionnées par l'absence de restauration scolaire pendant cette période, Marie-Claire Barbier nous proposera ce matin de mettre en place une aide au bénéfice des familles de collégiens les plus démunies sous la forme de **chèques alimentaires**.

Globalement, depuis les tous premiers jours de cette crise, le Département joue un rôle central de coordinateur territorial, notamment par l'organisation conjointe avec le Préfet de **conférences** réunissant l'ensemble des acteurs de la solidarité, de la dépendance, de l'enfance, ainsi que des secteurs de l'économie, du tourisme, du BTP.

Ce positionnement de première ligne nous a permis de prendre immédiatement différentes mesures pendant le confinement, et aussi de préparer différentes décisions de soutien à la reprise de l'activité.

L'ensemble forme **un plan d'action cohérent et complet** répondant aux besoins exprimés par les citoyens, les acteurs économiques et sociaux ainsi que les élus locaux.

Si la mise en œuvre d'une partie de ce plan est déjà en cours, l'adoption de nouvelles actions vous est proposée ce matin. Ces actions seront ensuite ajustées au cours de nos prochaines séances d'octobre et de décembre, en fonction de l'évolution de la situation.

Mes chers collègues, vous l'avez compris, **le budget supplémentaire** que je vous propose donc d'adopter aujourd'hui est exceptionnel.

Il est exceptionnel par son montant avec plus de 30 M€ de dépenses supplémentaires et 25 M€ de réduction de nos recettes, recettes que nous avons été bien avisé d'estimer avec prudence lors du vote de notre budget primitif en février.

Malgré la reprise de l'excédent budgétaire 2019 de plus de 40 M€, nous allons donc devoir **recourir à l'emprunt**. Mais notre politique volontariste et assumée de baisse continue de notre endettement ces dernières années nous permet aujourd'hui ce recours à l'emprunt sans nous mettre en difficulté.

Mais ce budget supplémentaire est surtout exceptionnel par le nombre de mesures nouvelles à la hauteur de la crise que nous traversons, dans le cadre de notre plan d'action COVID 19.

Ces mesures nouvelles vous seront détaillées tout au long de notre session par les différents rapporteurs. Elles s'articulent autour de trois grands axes :

- **l'accompagnement de la gestion de la crise sanitaire** et la prévention de ses répercussions sociales,
- **l'appui aux communes et aux intercommunalités**, aux clubs et aux associations,
- **et la reprise de l'activité économique.**

Chacun connaît la place que tient le **tourisme** dans notre économie. Selon l'observatoire de Savoie Mont Blanc Tourisme, la fermeture anticipée des stations à la mi-mars a représenté 6 millions de nuitées en moins, soit le quart des nuitées de la saison, et plus de 500 millions d'euros de dépenses touristiques perdues pour la Savoie et la Haute-Savoie.

Toutefois, depuis le déconfinement, les enquêtes de Savoie Mont Blanc Tourisme sur les intentions de départ des français indiquent qu'après une parenthèse forcée entre quatre murs, les Français aspirent aux grands espaces et à la tranquillité. Il s'agit donc plus que jamais de rendre lisible notre offre estivale et nous sommes optimistes car les réservations pour l'été rattrapent en ce moment très vite leur retard et sont en passe d'atteindre leur niveau de la saison 2019.

L'économie, c'est aussi le **BTP** dont les acteurs sont unanimes. Si les entreprises ont apprécié nos efforts immédiats pour soutenir leur trésorerie, leur principale inquiétude porte sur la commande publique du deuxième semestre dont le niveau est actuellement très bas en raison du trou d'air de la période de confinement, mais également de l'interruption du processus de renouvellement de municipalités et des EPCI.

Davantage que des mesures de soutien parfois annoncées à grand renfort de communication, ce qu'attendent les entreprises, ce sont des commandes !

C'est la raison pour laquelle **une programmation complémentaire de nos investissements routiers** de plus de 12 M€ vous sera proposée par Auguste Piccollet, afin de soutenir massivement et immédiatement l'économie locale des travaux publics.

Cet effort porte principalement sur la maintenance des chaussées, des ouvrages d'art et des ouvrages de protection contre les risques naturels.

A ce sujet, je vous signale **la réouverture de la route d'accès à Pralognan-la-Vanoise** après la reconstruction d'un grand mur de soutènement endommagé par les fortes pluies de début février. Ce chantier qui a démarré rapidement après l'évènement a dû s'interrompre un mois en raison de la crise sanitaire. Mais la reprise des travaux par l'entreprise dès la mi-avril pendant la phase de confinement a permis de rouvrir la route aujourd'hui même.

Ce programme d'investissements de relance est également l'occasion d'amplifier notre action au bénéfice de la **transition énergétique** et, de manière plus générale, en faveur de **l'environnement**.

C'est à ce titre qu'il vous est proposé un programme complémentaire ambitieux d'acquisition de véhicules électriques, de suppression des chaudières au fioul, et d'accélération du plan vélo.

C'est aussi dans un objectif de transition énergétique que je signale à votre attention le projet de convention avec les 2 communes concernées pour les études préalables à **un ascenseur valléen entre Bozel et Courchevel**. Il s'agit d'un projet emblématique de mobilité douce qui montre qu'en Savoie, nous savons aller de l'avant depuis les années 80 en conciliant développement économique, transports décarbonés et logement des saisonniers.

S'il est par ailleurs un grand projet qui incarne le transport décarboné, c'est bien le Lyon-Turin. Avec Michel Bouvard, nous aurons le plaisir de soumettre à votre approbation lors de notre Commission permanente de juillet une convention validant notre contribution à la reprise des études de ses accès français.

A l'heure où les propositions de la convention citoyenne sur le climat retiennent l'attention de tous, chaque membre de notre assemblée a j'imagine à cœur de rester cohérent avec les positions maintes fois prises par le passé en faveur de ce projet.

Mes chers collègues, si notre plan d'action COVID représente un effort financier très conséquent d'environ 40 millions d'euros, il ne doit pas faire oublier que **la première des mobilisations du Département est celle de ses 2 000 agents**, qui dans les services sociaux, les collèges, sur les routes et dans tous les services ont assuré la continuité du service public départemental pendant toute cette période. Et je voudrais, à cette occasion, en notre nom à tous, mais aussi en celui de bon nombre de nos partenaires et de nos concitoyens qui ont pu nous en faire part, souligner leur engagement, leur mobilisation et leur efficacité tout au long de ces derniers mois.

J'en profite pour signaler à votre attention **le rapport d'activités et de performance, le RAP**, qui met en avant les éléments saillants et les objectifs de chacune de nos politiques, et qui vous a été présenté dans chacune des commissions. J'invite donc celles et ceux qui ne l'auraient pas fait à le lire en détail, c'est une mine d'informations et un extraordinaire outil de travail et de conduite d'adaptation permanente.

Durant cette période d'état d'urgence, les ordonnances prises par le gouvernement nous ont permis d'assurer la continuité du fonctionnement de nos instances et l'exercice de nos compétences.

Nous avons pu tenir deux commissions permanentes et deux réunions informelles en audioconférence, et je souhaite tous vous remercier pour votre état d'esprit facilitant et votre disponibilité pendant cette période particulière. Les travaux de nos commissions n'ont jamais été interrompus même si leurs modalités ont été adaptées au contexte, et ce travail collégial fait la force de notre collectivité.

Comme vous le savez, **une ordonnance m'a confié de plein droit pendant cette période un certain nombre d'attributions** en lieu et place de notre assemblée, en matière de marchés ou de de garanties d'emprunt par exemple.

J'ai exercé ces attributions extraordinaires et je vous en ai rendu compte au fur et à mesure.

Mais vous le savez également, je suis très attaché au fonctionnement collégial de notre assemblée et j'estime aujourd'hui que la situation ne justifie plus de telles attributions. Aussi, comme les textes nous l'autorisent, je vous proposerai au cours de notre séance de revenir à la situation antérieure concernant les délégations qui me sont accordées ou celles qui relèvent de la Commission permanente.

Etat et Collectivités, nous restons tous bien évidemment mobilisés pour gérer au mieux cette crise, et nous le sommes tout autant en faveur de la relance de l'économie durement impactée par l'arrêt brutal de l'activité.

Mais ensuite, il devra y avoir un temps pour, collectivement, tirer les enseignements de cette période inédite et préparer l'après.

Lorsque la situation sanitaire et sociétale le permettra, je vous proposerai d'organiser **des Etats généraux de la Savoie**, afin de concevoir, de préparer et de construire tous ensemble l'avenir de la Savoie.

La crise sanitaire a remis en évidence la pertinence de la proximité dans l'action publique. Aux côtés des Préfets de département et des délégations de l'ARS, ce sont sans surprise les Départements et le bloc communal qui ont géré la crise au quotidien. Et pendant cette période, nos concitoyens ont très bien su faire la part des choses entre ceux qui communiquaient, et ceux qui agissaient.

Le Président de la République en a tiré les enseignements en faisant part il y a quelques jours de sa volonté de relancer **un processus ambitieux de décentralisation** notamment en faveur des Départements.

Voilà qui, peut-être, éclairera ceux qui au sein même de notre assemblée mettent en doute l'avenir de l'échelon départemental.

En tout état de cause, cette prise de conscience de l'efficacité irremplaçable de l'action locale est salutaire. Je souhaite qu'elle ne soit pas éphémère et nous serons bien sûr force de proposition dans ce processus de décentralisation.

o o
o

Mes chers collègues, fin mars, à la veille de son lancement nous avons dû par ailleurs nous résoudre à suspendre le lancement du **budget citoyen savoyard** que nous avons décidé en février lors du vote du budget.

Pour autant, ce projet répond à une attente forte de nos concitoyens qui sont actuellement nombreux à nous le réclamer.

Rozenn Hars réunira prochainement le groupe de travail qu'elle anime avec vous, afin de redéfinir dès à présent un nouveau calendrier pour ce projet de budget citoyen.

Comme vous le savez, la 18^{ème} édition des « **Estivales en Savoie** » prévue comme chaque année en juillet dans la Cour d'Honneur du Château des Ducs a dû être annulée. Avant d'en arriver à cette difficile décision, tous les scénarios ont été étudiés. Mais le respect des conditions sanitaires n'était pas compatible avec le maintien du festival.

En revanche, en raison des conditions d'accueil du public plus favorables, nous avons fait avec Renaud Beretti le pari de maintenir notre **exposition d'été à la Grange batelière de l'abbaye de Hautecombe**. Je vous invite à visiter cette nouvelle et très belle exposition départementale intitulée « Mines de montagne », consacrée à l'histoire méconnue des mines et de la métallurgie en Savoie, et qui sera visible du 18 juillet au 20 septembre.

o o
o

Mes chers collègues, un mot pour terminer sur **le renouvellement municipal**.

Je souhaite en premier lieu féliciter pour leur engagement citoyen toutes celles et ceux d'entre vous qui ont été candidats dans leur commune, que vous ayez été élus ou non. Et je fais bien sûr de même pour ceux qui restent en lice pour le deuxième tour de dimanche.

J'observe par ailleurs le nombre toujours plus important d'agents du Département qui s'engagent dans la vie municipale. C'est une excellente chose et je les félicite également.

A toutes celles et ceux qui sont d'ores et déjà élus, j'adresse mes vœux de pleine réussite, au bénéfice de leurs habitants et des Savoyards plus largement.

Après chaque renouvellement municipal, nous avons pour habitude d'inviter l'ensemble des élus communaux et intercommunaux à une journée d'information et d'échange, en lien le Préfet et conjointement avec la Fédération des Maires de la Savoie.

Cette journée d'information et d'échange qui ne pourra se tenir à la date prévue du 3 juillet devrait être reportée le 30 octobre et je vous invite toutes et tous à réserver cette date

Je profite enfin de l'occasion qui m'est donnée, à 48 heures de ce deuxième tour, pour inciter l'ensemble des électeurs concernés à se déplacer pour aller voter. Les conditions sanitaires sont aujourd'hui garanties et il est important pour la vitalité démocratique de notre pays que la participation soit la plus forte possible, marquant ainsi le début du retour aux jours heureux.

Je vous remercie pour votre attention.